

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines p

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Publié le 21/03/2025



Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 7891 (ID: 078-200063048-20250318-D718_2025-DE

Tel: 01.34.94.67.71 - Fax: 01.34.87.29.66 - Mail: contact@siryae.fr

SIRET N°: 200 063 048 00017 - TVA N°: FR07200063048

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet: Délibération n° D718-2025 – Programme de travaux 2025

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 18 MARS 2025 À 19H00

Date de convocation: 11/03/2025

Membres présents : 32

Nombre de délégués en exercice : 54

Nombre de pouvoirs : 3 Nombre total de votes : 35

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE		Х
AUTEUIL-LE-ROI	AUTEUIL-LE-ROI Caroline MURET		
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	Х	
BAZAINVILLE	Pascale LUCAS	Х	
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET		Х
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	Х	
BEYNES	Patricia CHARTON		Х
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	Х	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE		Х
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	Х	
GALLUIS	Annie LOBSTEIN	Х	
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN		Х
GARANCIÈRES	Marianne MICHEL	Х	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN		Х
GROSROUVRE	Angèle LAINE		Х
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		Х
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		Pouvoir à Mr MANGIN
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS	Х	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		Х

LES MESNULS	Gérald BOHY	Envoyé en préfecture le 21/03/2025 Reçu en préfecture le 21/03/2025 Publié le 21/03/2025	
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME	200	-20250318-D718_2025-
MARCQ	Franck LEGRAND	Х	
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	Х	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC		Х
MAULETTE	Marie-France ROBERT	Х	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL	Х	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER		Х
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	Х	
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE		X
MONTFORT-L'AMAURY	Damien THEVIN		Pouvoir à Mr COULOMBEL
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Jonathan KASTNER	Х	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	Х	
ORGERUS	Dominique ARTEL	Х	
OSMOY	Jérôme DURAND		х
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	Х	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	Х	
SAINT-FORGET	Marc GOURDON	Х	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	Х	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	Х	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN	Х	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON		Х
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	Х	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	Х	
THOIRY	David RYBA		х
VICQ	Yann ROBERT		Х
VILLIERS-LE-MAHIEU	Robert RIVOIRE		Х
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	Х	
RAMBOUILLET TERRITOIRES	Roland BOSCHER	Х	
(Gambaiseuil - Le Perray-en- Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Jean+-Louis BARON	X	
	Philippe GAULTIER	Х	

		Envoyé en préfecture le 21/03/2025	
	François PETIPAS	Reçu en préfecture le 21/03/2025 Publié le 21/03/2025	
S.Q.Y.	Frédéric PELEGRIN	ID: 078-200063048-20250318-D718_2025-DE	
(Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Denis VERGNIAULT	Pouvoir à Mr PÉLISSIER	

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Pascale BOURION, représentant la Commune de LA QUEUE-LEZ-YVELINES, donne pouvoir à Monsieur Guillaume MANGIN, représentant la Commune de PRUNAY-LE-TEMPLE.

Monsieur Damien THÉVIN, représentant la Commune de MONTFORT-L'AMAURY, donne pouvoir à Monsieur Simon COULOMBEL, représentant la Commune de MÉRÉ.

Monsieur Denis VERGNIAULT, représentant la Commune de MAGNY-LES-HAMEAUX, donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Monsieur Dominique ARTEL, représentant la Commune d'ORGERUS, est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code des Marchés Publics,

Considérant la nécessité de déterminer le programme de travaux 2025,

Monsieur le Président présente la liste des travaux retenus lors du Bureau Syndical du 10 mars 2025 dans le cadre du programme 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la réalisation des travaux ci-après énoncés :

Commune - adresse	€HT	
Gambais Rue de la Citadelle	331 000	
Maulette	462.000	
Rue de l'opton	462 000	
Saint-Rémy-l'Honoré Rue du Moulin	393 000	
Saulx-Marchais		
Rue de la Tuilerie	311 000	
(du clos Mondion jusqu'à la rue de la Mairie)		

De donner tous pouvoirs au Président pour :

- Inscrire le programme de travaux au titre de l'exercice 2025 et prévoir les dépenses au Budget Primitif 2025,
- Lancer l'appel d'offres concernant ce programme de travaux,
- Signer le marché de travaux avec l'entreprise qui sera retenue,
- Assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,

- Et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

Pour extrait rendu exécutoire,

Le Président Guy PÉLISSIER Le secrétaire de séance Dominique ARTEL

La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.